

# La Charente Maritime

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT N°93 DÉCEMBRE 2024

DOSSIER P 12

## Le fort Boyard a besoin de nous

charente-maritime.fr



la  
Charente  
Maritime  
avec moi.







## Ouverture du pont du Brault

4 mois de travaux et 4 M€ investis respectivement par les Départements de la Charente-Maritime et de la Vendée pour retrouver un pont flambant neuf.



6



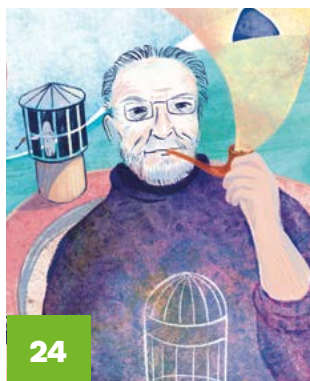
© Le Champ du Platane

20



© Sébastien Laval

24



© Oriane Marie

La **Charente Maritime** | N° 93 | DÉCEMBRE 2024

REPÈRES

- P 2 / **Temps fort**
- P 6 / **Près de chez vous :** l'actualité des cantons
- P 12 / **Dossier :** le fort Boyard a besoin de nous
- P 18 / **Comment ça marche :** sauver le fort Boyard : comment faire un don ?
- P 20 / **Un agent, une mission :** Stéphanie Dargaud, Directrice des Archives départementales de la Charente-Maritime
- P 22 / **Sur le terrain :** rendez-vous avec vous
- P 24 / **Histoire :** Jacques Antoine, créateur de jeux télévisés, signe la renaissance de fort Boyard
- p 26 / **Sortir**
- P 28 / **Cadre de vie :** vue à 360° sur fort Boyard
- P 29 / **Recette :** nougat glacé
- P 30 / **Tribunes politiques**

12



© Xavier Léoty

22



© Mélanie Chaigneau

**La Charente-Maritime est le magazine trimestriel du Département de la Charente-Maritime**  
 85 boulevard de la République  
 CS 60003 - 17076 La Rochelle CEDEX 9  
 Tél. **05 46 317 000**  
 Mail : [info@charente-maritime.fr](mailto:info@charente-maritime.fr)  
 Le magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres. Vous ne l'avez pas reçu ? Signalez-le à [info@charente-maritime.fr](mailto:info@charente-maritime.fr)

**N°93 décembre 2024**

**Directrice de la publication :** Sylvie Marcilly

**Responsable de la publication :** Frédérique Eloy

**Rédactrice en chef :** Emmanuelle Brisson

**Ont participé à ce numéro :** Vanessa Ampart, Maude Chasteing, Barbara Bruneel, Charles Geoffroy, Julie Laury, Philippe Prot, Yann Vrignaud et les services du Département.

**Maquette, mise en page et illustration :** RC2C

**Photo de couverture :** Xavier Léoty

**Impression sur papier recyclé :** Imaye Graphic

**Tirage :** 389 000 exemplaires

**N°ISSN :** 1639-0393

**Dépôt légal :** 4<sup>e</sup> trimestre 2024



LE TRI + FACILE



© Dept 17

Vu sur



56 likes  
21 partages

**BILAN TEMPÊTE CAETANO**  
 Jeudi 21 novembre, les agents des routes ont recensé 86 appels entre 9h et 23h, pour des interventions liées principalement à des chutes d'arbres et de branches sur la chaussée.  
 Au total : ♦ 58 arbres et branches tombés sur les chaussées ♦ 4 objets divers à ramasser sur les chaussées (trampoline, planches, cabane de chantier et abri de jardin) ♦ 2 câbles ENEDIS tombés au sol (RD3 Marennnes, RD109 Salles-sur-Mer) ♦ 9 câbles ou poteaux téléphoniques tombés ♦ 9 interventions pour des accidents de la circulation ♦ 2 pour des véhicules en panne...



Suivez-nous : [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)





© Dept7

# “ Ensemble, nous mettons en œuvre les projets qui font le développement et l’attractivité de nos territoires ”

28 novembre 2024 : rencontre avec les Maires du Département de la Charente-Maritime.

**Sylvie Marcilly,**  
Présidente du Département  
de la Charente-Maritime

Encore plus en ces temps troublés, le Département et les Communes de Charente-Maritime sont des acteurs précieux du quotidien. Ensemble, nous mettons en œuvre les projets qui font le développement et l’attractivité de nos territoires. Pour ce faire, le Département est leur partenaire privilégié. Il agit à leurs côtés pour, entre autres, faciliter l’accès aux soins, rénover et moderniser le réseau routier, dynamiser la vie communale, le tout dans l’écoute et la proximité.

Parce que nous avons souhaité poursuivre notre soutien aux communes, nous lançons un nouveau dispositif d’aides, afin de répondre au plus près des besoins des Maires et des conseillers municipaux.

Ce dispositif, la PACT 17 (politique d’aides aux communes et aux territoires), leur a été présenté le 28 novembre dernier, à la Maison de la Charente-Maritime. Moment important pour notre démocratie locale, ce temps d’échange et de rencontre, que j’ai tenu à initier, a été l’occasion d’évoquer également la conjoncture économique difficile que traversent toutes les collectivités. Nous en avons appelé à la sagesse de l’État pour ne pas pénaliser les villes et le Département qui sont les premiers remparts pour aider ceux qui sont

les plus exposés au contexte actuel. Car si tout le monde est d’accord pour s’attaquer au déficit du pays, il faut prendre garde à ne pas le faire sur le dos des collectivités. Or, en demandant aux communes et au Département de la Charente-Maritime des efforts financiers inconsidérés, ce sont les Charentais-Maritimes qui risquent d’en subir les conséquences dans leur vie de tous les jours, et ceci, nous ne pouvons l’accepter. Une motion commune a donc été adoptée, ce jour-là, pour appeler l’État à plus de discernement et à engager sans tarder une nouvelle étape de décentralisation.

Car nous avons encore beaucoup de projets à développer pour améliorer vos conditions de vie et pour continuer à être fiers de ce que nous sommes, en Charente-Maritime. La sauvegarde du Fort Boyard en fait partie. C’est notre symbole patrimonial emblématique, c’est un des symboles de la France dans le monde, c’est donc notre devoir de le maintenir debout. Le dossier qu’y consacre ce numéro est le début d’une nouvelle grande aventure pour le Département et les Charentais-Maritimes.

Très bonnes fêtes de fin d’année à toutes et à tous.



**Le Département accompagne au quotidien l'aménagement et l'animation du territoire charentais-maritime. Retrouvez ici les projets soutenus dans vos cantons.**

Toutes les communes par canton sur [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr) ou en flashant ce QRCode.



Canton des Trois-Monts

## DE NOMBREUSES INAUGURATIONS À LA CLOTTE

La Présidente du Département, Sylvie Marcilly, s'est rendue le 19 octobre dans la commune de La Clotte, pour les inaugurations des travaux de réfection de l'église, d'un terrain multisports et de l'aménagement du centre bourg. Ces projets ont bénéficié du soutien financier du Département. Entretien le patrimoine rural, participer aux aménagements sportifs et de bourg, c'est faire des petites communes des lieux où il fait bon vivre en Charente-Maritime.



© Sébastien Laval

Canton de Jonzac

## SAINTE-LHEURINE : INAUGURATION D'UN BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL

Le 7 septembre 2024 marquera une date importante pour les habitants de la commune avec l'inauguration d'un nouveau bâtiment multifonctionnel au cœur du village. Ce projet ambitieux, soutenu financièrement par le Département à hauteur de 116 689 € TTC, vise à dynamiser la vie locale en regroupant sous un même toit trois services essentiels : un salon de coiffure, une maison des associations ainsi qu'une maison d'assistantes maternelles, répondant aux besoins croissants de garde d'enfants.

## Frelons asiatiques : l'ennemi est dans le pré

**Le frelon asiatique est une menace grandissante pour la biodiversité et l'apiculture, qui nécessite désormais une réponse efficace toute l'année au vu du réchauffement climatique.**

**D**ès maintenant, en hiver, il est essentiel de piéger les reines qui peuvent encore sortir des nids et qui chercheront à établir de nouvelles colonies. Capturer ces fondatrices est vital pour les abeilles car cela empêche la formation de nids. Ces pièges peuvent être fabriqués artisanalement à partir de bouteilles en plastique recyclées. Un

appât efficace se compose de bière, vin blanc (repoussant les abeilles) et sirop de cassis ou grenadine, attirant spécifiquement les frelons. Pour maximiser leur efficacité, les pièges doivent être placés au soleil ainsi que près des fleurs, des points d'eau ou des ruchers et à proximité des anciens nids. Ils doivent être installés à une hauteur sécurisée pour éviter tout contact avec les enfants. Les autorités insistent sur un piégeage raisonné et limité dans le temps pour préserver la biodiversité locale.



© Getty Images

Flashez ce QRCode pour savoir comment piéger les frelons.



Canton de Saintes

## 3<sup>e</sup> forum des métiers du médico-social

Le Département de la Charente-Maritime organise son troisième forum de l'emploi médico-social le 23 janvier à Saintes. L'événement se tiendra de 14h à 17h30 à l'espace Mendès France, Cours Charles de Gaulle. Les candidats intéressés sont invités à se munir de plusieurs exemplaires de leur CV. Ce forum représente une opportunité unique de rencontrer directement les employeurs du secteur et de découvrir les nombreuses opportunités professionnelles offertes dans le domaine médico-social en Charente-Maritime.

Canton de La Rochelle 3

## Villeneuve-Salines : ça bouge pour les seniors

Chaque semaine, pas moins de 80 seniors participent à des séances de sport adapté, démontrant un vif intérêt pour le maintien de leur santé et de leur bien-être. Le programme, soutenu par une subvention départementale de 1500 €, offre un éventail varié d'activités : gymnastique, yoga, balades et marches encadrés par des bénévoles dévoués. Au total, ce sont 155 séances qui sont proposées tout au long de l'année, permettant aux seniors de rester actifs. Pour tout renseignement : 05 46 44 10 44.

Canton d'Aytré



## Les jeunes des Foyers de l'Enfance s'invitent au Stade Rochelais

Dans un geste fort d'ouverture et de solidarité, Sylvie Marcilly, Présidente du Département de la Charente-Maritime et Vincent Merling, Président du Stade Rochelais, ont signé une convention marquant ainsi un engagement envers l'inclusion sociale par le sport pour les jeunes des Foyers de l'Enfance de Puilboreau et de Saintes. Le club ouvrira ses portes pour des visites guidées, permettant aux adolescents de découvrir les métiers liés au sport professionnel. L'objectif est d'insuffler les valeurs du sport à ces jeunes et d'élargir leurs horizons pour susciter des vocations. Les jeunes auront également l'opportunité de participer activement à la vie du Club, en s'impliquant dans des actions bénévoles, notamment lors des matchs. Le Stade Rochelais, déjà reconnu pour ses performances sportives, renforce ainsi son ancrage social et son rôle éducatif dans le département.



© Dept 17

Canton de Matha



## Fontaine-Chalendray : une salle communale pour tous

La commune de Fontaine-Chalendray a entrepris un projet ambitieux de rénovation de l'ancienne école pour la transformer en salle communale. Ce projet, qui vise à créer un espace associatif, a bénéficié d'une aide financière de 28 806 € octroyée par le Département. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine local, tout en répondant aux besoins des habitants pour un lieu de rassemblement et d'activités communautaires.



Canton de Marennes

## Loto gagnant pour les serpents

La citadelle de Brouage, au cœur des marais de la Charente-Maritime, s'apprête à accueillir début 2025 un aménagement inédit : un "serpenduc". Ce projet innovant fait partie des 19 lauréats de la deuxième édition du Loto de la biodiversité. Il sera donc financé par un jeu à gratter, proposé par la Française des Jeux (FDJ), qui a pour objectif de soutenir des initiatives en faveur de la restauration de la biodiversité. La création du serpenduc consiste en l'aménagement de passages souterrains conçus pour permettre aux reptiles, et à la petite faune en général, de franchir la route en toute sécurité et d'aller pondre

et sortir du site de ponte sans se faire écraser. Le taux de mortalité pourrait être diminué de 60 %. Ce dispositif ingénieux a été travaillé en collaboration avec des associations de protection de l'environnement (LPO, ASPAS) et des experts naturalistes. Il témoigne de la volonté du Département, au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS), de reconnecter des milieux naturels fragmentés par des routes, pour répondre à des objectifs de conservation d'espèces menacées, entre autres par les collisions routières. Le projet, d'un montant total de 63 000 €, sera financé à 80 % par l'Office Français de la Biodiversité. Le Département financera le reste à charge.

© Dept 17

Canton Saintonge-Estuaire

## Un contournement routier pour Cozes

Le Département de la Charente-Maritime a démarré les travaux du contournement routier au nord de Cozes, sur les communes de Cozes et Grézac. Ce chantier d'envergure, qui s'étend sur 3,2 km entre la D730 et la D114, promet de transformer la circulation dans le secteur. Le tracé, qui

emprunte en grande partie des voies existantes, a pour objectifs principaux d'améliorer la desserte routière du Pays Royannais, et de réduire le trafic des poids lourds dans le centre-ville de Cozes. Cette opération devrait non seulement renforcer la sécurité routière, mais aussi améliorer la qualité de vie des habitants. Le chantier, d'un montant de 7 M€ TTC, est prévu pour durer 22 mois, jusqu'à l'été 2026.



© Sébastien Laval







Canton  
de Rochefort



© Le Champ du Platane

## Un bouclier contre les caprices de la Charente

Le quartier Libération à Rochefort a subi la submersion de la Charente à la suite des tempêtes de 1999 et 2010, un phénomène susceptible de se reproduire. Pour prévenir ces inondations et défendre le port commercial, la zone industrielle portuaire et le quartier Libération, le Programme d'Actions et de Prévention contre les Inondations (PAPI) a été instauré.

Le projet vise à sécuriser les quais de de l'avenue et de la rue Fichemore, en se conformant aux conditions géographiques. Par ailleurs, les différentes voies de circulation seront préservées ou adaptées en fonction des usages (piétons, cyclistes, divers réseaux routiers, accès nautique). Les travaux devraient durer 13 mois. Le Département participe à hauteur de 816 000 € TTC.

Canton de La Jarrie

## UNE NOUVELLE ÈRE SPORTIVE POUR LES COLLÉGIENS

C'était un des projets phares de la commune de Sainte-Soulle : la construction d'un nouveau gymnase équipé pour la pratique de la danse. Cette étape importante donne une nouvelle dimension à la ville et encourage une politique sportive autour du bien-être, de la santé, des loisirs et de la compétition. Pour financer les travaux, une somme de 250 000 € TTC a été versée par le Département.

Canton de  
Saint-Porchaire

## CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORT À SAINT-PORCHAIRE

Le feu vert a été donné pour ce projet sportif d'envergure en Charente-Maritime. Le Comité Syndical du SIVU a approuvé la construction d'une nouvelle salle de sport, bénéficiant d'une subvention départementale de 369 162 € TTC. Cette initiative ambitieuse vise à renforcer les infrastructures sportives pour la jeunesse locale.

Canton de  
Saint-Jean-d'Angély



## Torxé : une halte nautique au cœur de la nature

Le 12 octobre 2024, la commune de Torxé a inauguré sa nouvelle halte nautique en bordure de la Boutonne. Ce projet ambitieux s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation des rives de la Boutonne. Les travaux réalisés ont permis de créer un espace végétalisé doté de cheminements ainsi que la réhabilitation des installations sanitaires à proximité. Le site a été conçu pour accueillir une variété d'activités culturelles et sportives qui devrait contribuer à dynamiser la vie locale. Le Département a soutenu la réalisation de ces aménagements à hauteur de 15 123 € TTC.



© Dept 17

Canton  
de Châtelailon-Plage

## Angoulins 2025 : cap sur l'aventure nautique

Le projet de la future base nautique d'Angoulins est entré en phase de réalisation pour une livraison à l'automne 2025. L'objectif est de remplacer les locaux actuels vieillissants par une base nautique exemplaire sur le plan environnemental : eau chaude solaire, électricité photovoltaïque, récupérateurs des eaux de pluie. Sur une surface au sol de près de 500 m<sup>2</sup>, les locaux techniques seront situés au rez-de-chaussée et l'étage abritera une salle de cours. Le Département a alloué une somme de 250 000 € TTC pour la réalisation de ce projet.





Canton de La Rochelle 1



© Dept 17

## Le futur Belvédère de l'île de Ré sera moderne et écologique

Le site emblématique du Belvédère, porte d'entrée de l'île de Ré, s'apprête à subir une transformation majeure. Dès décembre 2024, un vaste projet de réaménagement débutera, s'étalant sur plus de deux ans, pour un coût total de 5 M€ TTC, totalement financé sur la part départementale « Redevance pour service rendu du pont de Ré ». De décembre 2024 à juin 2025 sont prévus la déviation

de la RD 21 devant le restaurant du Belvédère puis l'aménagement du parking principal, ainsi que la création du pôle d'échanges. À partir de septembre 2025 aura lieu la réalisation du parking de la zone de déstagement actuelle ainsi que la requalification de toute la bande littorale. Ensuite débutera, dès septembre 2026 jusqu'en juin 2027, le réaménagement du parking de la gare de péage.

Canton de Surgères

## Ballon : inauguration du Pôle enfance



© Hugo Lafitte

Le 30 novembre a marqué une étape importante pour la commune de Ballon avec l'inauguration de son nouveau pôle enfance. Sylvie Marcilly, Présidente du Département de la Charente-Maritime, était présente à l'événement. Ce projet ambitieux ne se limite pas à la construction du bâtiment principal, il intègre également des aménagements importants en termes d'accessibilité et de sécurité. L'architecture du pôle enfance se distingue par son approche novatrice et respectueuse de l'environnement. Le Département a participé à hauteur de 525 000 € TTC pour ce projet.

Canton de Royan



## L'offre de soin s'enrichit à Royan

Le 15 octobre dernier, Royan a célébré l'ouverture officielle du Pôle santé Valérie André marquant une étape importante dans le renforcement de l'accès aux soins pour la population locale. Ce nouveau pôle santé accueille déjà des professionnels de santé libéraux au rez-de-chaussée et 12 cabinets de soignants, offrant ainsi un espace moderne et adapté à une variété de praticiens. L'inauguration s'est déroulée en présence de Sylvie Marcilly, Présidente du Département. À cette occasion, elle a souligné l'importance de cette nouvelle structure sur le territoire.

Canton de l'île d'Oléron



## Saint-Georges d'Oléron : un nouveau souffle sportif

La silhouette du nouveau gymnase de Saint-Georges-d'Oléron se dessine à l'horizon. Ce projet d'envergure, lancé en octobre 2023 avec la démolition de l'ancien gymnase, a connu un nouveau souffle en début d'année 2024. Aujourd'hui, les fondations sont en place et l'installation de la charpente mixte bois-acier a débuté. La municipalité vise une réception des travaux pour 2025, marquant l'aboutissement d'un chantier ambitieux. Ce nouveau gymnase représente bien plus qu'une simple infrastructure sportive. Une fois achevé, ce complexe moderne offrira un espace polyvalent pour les activités sportives et culturelles, répondant aux besoins de la communauté locale. Le Département a voté une subvention à hauteur de 250 000 € TTC.



© Philippe Rouet - Mairie de Saint-Georges-d'Oléron

Canton  
La Rochelle 2

© Dept 17

## Les acteurs du paysage se mobilisent pour l'avenir des communes

Les 2<sup>es</sup> Rencontres des acteurs du paysage se sont tenues le 29 novembre à la Maison du Département à La Rochelle. Cet événement rassemblait maires, techniciens, représentants d'intercommunalités, partenaires et professionnels du végétal autour d'un thème central : "Révéler sa commune et son paysage en plaçant le végétal

au cœur des projets". Cette rencontre visait à explorer la palette végétale pour valoriser les espaces, renforcer l'attractivité des communes et agir dans le respect de l'environnement. Les participants ont pu bénéficier d'expertises variées pour repenser l'intégration du végétal dans leurs projets d'aménagement.

Canton de La Tremblade

## Le collège Fernand Garandeau fait peau neuve



Une vaste opération de rénovation énergétique est en cours au collège. Ce chantier d'envergure, auquel le Département finance à hauteur de 1,75 M€ TTC comprend plusieurs volets majeurs. Les toitures et les murs seront dotés d'une isolation thermique par l'extérieur, agrémentée d'un bardage décoratif. À l'intérieur, un système de ventilation double flux sera installé, ainsi qu'un éclairage avec des LED intelligentes, s'adaptant à la luminosité extérieure. Enfin, les vieilles chaudières au fioul seront remplacées par une chaufferie biomasse. Cette rénovation globale permettra d'améliorer le confort des élèves et du personnel, mais aussi de réaliser d'importantes économies d'énergie.

Canton de Marans

## De grands projets pour le collège Jean Monnet de Courçon



Le projet d'extension et de restructuration du collège Jean Monnet à Courçon est un chantier ambitieux qui s'étend sur 28 mois et a débuté en novembre 2022. Ce projet, divisé en cinq phases, inclut la construction d'un pôle médico-social, d'un pôle sciences, ainsi que de nouveaux locaux administratifs. Il prévoit également la rénovation complète du bâtiment externat. Le Département a alloué une enveloppe de 10,3 M€ pour ces travaux. La superficie totale créée est de 1 922 m<sup>2</sup>. Actuellement, la phase 2 est en cours avec la restructuration du rez-de-chaussée de l'externat dont la livraison est prévue pour la fin de l'année.

Canton de Saujon



## SEMUSSAC : LA VOIE À EXPLORER À DEUX ROUES

Une nouvelle piste cyclable de 7 km reliant Semussac à Cozes a été inaugurée le 22 novembre, marquant une avancée significative dans le développement des infrastructures cyclables. Ce projet vise à promouvoir l'usage quotidien du vélo et à créer un réseau sécurisé entre les communes. Le Département a contribué à hauteur de 139 000 € TTC et confirme ainsi son engagement en faveur de la mobilité douce.

Canton de Thénac



## UNE ÉCOLE PRIMAIRE SE MÉTAMORPHOSE À PRÉGUILLAC



© Sébastien Laval

La cour de l'école primaire de Préguiillac fait peau neuve grâce à un ambitieux projet de végétalisation.

Les travaux ont débuté par une refonte complète de l'espace. Une partie de l'enrobé de la cour a été découpée pour faire place à une végétation plus maîtrisée afin de faire baisser la température des classes et de la cour. L'ajout d'une pergola et de mobilier extérieur apporte une touche esthétique et fonctionnelle. Ce projet bénéficie d'un soutien financier du Département, qui a accordé une subvention de 14 214 € TTC.



## Canton de Pons

## Un pas de plus pour la santé rurale

L'inauguration du pôle médical de Saint-Ciers-du-Taillon, le 26 octobre dernier, marque une nouvelle étape en faveur de l'accès aux soins en Charente-Maritime. Cette structure, implantée dans une zone classée « fragile », selon le zonage du Plan santé départemental, vient répondre aux besoins d'un territoire longtemps sous-doté en offre de soins. À ce titre, le Département a alloué une aide à l'installation de 10 000 € TTC à un médecin qui s'engage à exercer 5 ans à Saint-Ciers-du-Taillon. Cette action pourrait susciter des initiatives similaires, dans des zones rurales en quête de services de santé de proximité.



© Dept 17

## Canton de l'Île de Ré

## La Couarde-sur-Mer : mise en œuvre d'une rehausse contre la montée des eaux

**F**ace à la menace croissante de submersion marine, les autorités locales renforcent leurs dispositifs de protection côtière. C'est pourquoi le Département, en qualité de maître d'ouvrage délégué à la Communauté de Communes de l'Île de Ré, a entrepris le chantier de la rehausse du chemin des Prises, une mesure incontournable pour protéger les zones basses de la commune contre les assauts de l'océan. Cette initiative s'inscrit dans le Programme d'Actions

de Prévention des Inondations, visant à adapter les territoires littoraux aux défis posés par le changement climatique. Le Département finance à hauteur de 20%, soit 394 921,80 € TTC



## Canton de Tonnay-Charente

## La Vélodyssée décroche la prestigieuse Certification européenne EuroVelo



© Dept 17

La Vélodyssée, itinéraire cyclable emblématique longeant la côte atlantique française et qui traverse le canton de Tonnay-Charente, vient d'obtenir la Certification européenne EuroVelo, une reconnaissance qui couronne les efforts considérables déployés par le Département et ses partenaires locaux. Cette certification, gage de qualité pour les véloroutes, atteste que la Vélodyssée répond à des critères stricts en termes d'aménagement, de services et de signalisation.

## Canton de Chaniers

## Saint-Vaize : un réseau de mares pour la nature

Un projet de création de mares a été réalisé à Saint-Vaize pour compenser la disparition de ces milieux aquatiques depuis les années 1950. Le service des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département a choisi des parcelles situées près du ruisseau du Brandet, à la limite nord de la commune, pour établir un réseau de quatre mares. Ce choix a été influencé par la présence d'habitats et d'espèces spécifiques (amphibiens, insectes, reptiles, etc.) ainsi que par la topographie du site. Les trois premières mares, aménagées sur une prairie au sud d'un boisement, ont été étanchéifiées à l'aide d'une technique innovante (géotextile bentonite). La dernière mare, située sur une prairie humide en bordure de la Charente, bénéficie d'un sol argileux qui retient l'eau naturellement. Les travaux ont été réalisés par l'équipe d'intervention départementale, des nichoirs et clôtures sont en cours de pose pour finaliser l'aménagement.

## Canton de Lagord

## Nieul-sur-Mer se dote d'un nouveau terrain multisports

La commune de Nieul-sur-Mer vient d'inaugurer un terrain multisports, marquant une étape importante dans sa politique en faveur de la jeunesse. Ce nouvel équipement polyvalent offre aux habitants un espace moderne pour pratiquer diverses activités sportives. Le projet, qui s'inscrit dans une démarche plus large de développement des infrastructures sportives de la ville, a bénéficié d'un soutien financier significatif. Le Département a notamment apporté une contribution de 7 678 € TTC, témoignant de l'engagement des collectivités locales dans la promotion du sport et du bien-être des citoyens.

# Le Dossier







# J'ai besoin de vous

“ J’aimerais vous dire que je vais bien. Que j’ai traversé les siècles sans encombre, sans la moindre trace du passé sur mes pierres. J’aimerais vous dire de dormir tranquille, que je vais continuer de veiller encore longtemps sur les côtes argentées de cette Charente-Maritime que j’aime tant. J’aimerais vous dire que, même si je ne vous ai pas protégés des Anglais, ma renommée internationale va continuer de faire rayonner notre département par-delà les frontières... Je ne vous le dirai pas. Je vais, malgré ma silhouette massive et d’apparence indestructible, malgré mes rondeurs censées absorber les chocs, vous appeler à l’aide. J’ai besoin de vous. ”



# Sauvons notre fort Boyard

Dossier

Posé jadis au cœur du Pertuis d'Antioche pour protéger nos côtes, le fort Boyard risque aujourd'hui d'être envoyé au fond de l'océan Atlantique par la force des flots et des tempêtes, qu'il affronte depuis plus de deux siècles et demi. À notre tour de sauvegarder ce monument emblématique de la Charente-Maritime en portant tous ensemble le projet de reconstruction de ses ouvrages de protection.



© 30S / Fond subdivision des phares et balises / ADCM



© Olivier Butel - CARO

**D**e La Rochelle à près de vingt kilomètres de là, de Fouras, des îles d'Aix et d'Oléron, sa forme généreuse se découpe clairement sur l'horizon les jours de beau temps. Devenu figure incontournable du paysage charentais-maritime, fort Boyard pourrait s'apparenter à un bien commun partagé avec tous les habitants de notre territoire. Depuis

que le Département en a acquis la propriété en 1989 pour en faire sa « Tour Eiffel », c'est même l'image de la Charente-Maritime qui rayonne sous toutes les latitudes et attire des visiteurs du monde entier. Victime d'attaques répétées de la houle, notre vigie de pierre construite en mer risque pourtant de tomber en ruine avant de couler. Impossible. Nous devons tous nous mobiliser, participer ensemble à son sauvetage pour lui donner un

avenir. L'histoire de la vie d'ici doit continuer à s'écrire avec ce monument à l'étrange passé...

## Déjà un brise-lames

Fort Boyard, c'est d'abord une volonté napoléonienne de relancer le projet d'édification d'un bâtiment censé protéger l'Arsenal de Rochefort contre des ennemis venant depuis plusieurs siècles par voie maritime. Débutés en 1803, les travaux s'avèrent

## Une grande opération de mécénat populaire

**Alexandre Giuglaris**  
Directeur général  
de la Fondation  
du patrimoine

“ Les aléas climatiques et l'usure du temps fragilisent notre patrimoine. La pérennité du fort Boyard est aujourd'hui menacée. La Fondation du patrimoine se mobilise aux côtés du Département de la Charente-Maritime pour soutenir cette restauration d'envergure aux techniques novatrices. Témoin de l'histoire mais aussi symbole populaire de l'attachement au patrimoine grâce à la télévision, le fort Boyard a besoin de vous. Alors pour sauver, partager et transmettre le fort Boyard aux générations futures, faites un don via la Fondation du patrimoine. ”

Pour faire un don, flashez ce code ou rendez-vous pages 18 et 19

FONDATION  
  
DU  
PATRIMOINE

[fondation-patrimoine.org/fort-boyard](https://fondation-patrimoine.org/fort-boyard)





# Un chantier d'envergure au service d'un geste historique

**Programmés pour commencer l'été prochain, les travaux de rénovation pour sauver le fort Boyard de la disparition concernent les éléments le protégeant de la houle. Explications.**

Véritables « talons d'Achille » de fort Boyard, les ouvrages destinés à lutter contre l'assaut incessant des vagues et du temps ont finalement cédé au fil des décennies d'exposition à la mer. Même s'il est difficile de fixer une échéance quant à la fin de sa résistance aux attaques de la houle et des tempêtes, l'issue de l'édifice à moyen terme semble évidente : la ruine et la dislocation. Fragilisation de la maçonnerie, perte de pierres de parements, fragilisation des accès existants, sous-cavage en pied du fort, dégradation du dispositif de protection encore en place : les risques encourus sont nombreux si des travaux ne sont pas entrepris prochainement.

## Havre et éperon, comme autrefois

Prioritairement, c'est une consolidation-réparation-reprise complète de la risberme, ce talus de protection aménagé à la base du bâtiment pour le protéger et en améliorer la stabilité, qui devra être effectuée pour réduire l'énergie de la houle. Nécessitant des conditions de marée bien appropriées (avec gros coefficients), cette intervention s'étalera sur les trois années de chantier. La deuxième année, le havre d'accostage sera mis en place. Conçu à la même période que l'éperon, il permettra de s'opposer à l'accélération de la houle sur la face sud. À suivre, la protection du fort sur la partie nord la plus exposée passera par la reconstruction de cet éperon érigé entre 1859 et 1866 puis disparu.



© Groupement ETPO

pharaoniques. Après cinq années, le chantier est même arrêté, avant qu'il ne reprenne sous Louis-Philippe et s'achève, pour le fort proprement dit, en 1859. Déjà se pose le problème lié à la violence des vagues qui met à mal la structure. Des travaux complémentaires sont alors engagés pour mettre en place un brise-lames en éperon vers le large et un havre d'accostage vers le sud. Deux éléments de protection qui ont aujourd'hui disparu, rongés par les flots. Quand il semble enfin opérationnel en 1866, l'artillerie a fait de tels progrès que l'édifice se révèle inutile pour sa première fonction. Reconverti en prison militaire avant d'être abandonné à l'aube de la Première Guerre mondiale, celui qui sera classé Monument Historique en 1950 servira ensuite de décor à plusieurs films comme « Le Repos du guerrier » avec Brigitte Bardot et « Les Aventuriers » avec Alain Delon et Lino Ventura.



© Pascal Baudry

### Témoignage

**Mathieu Barbier**, Directeur adjoint de la Direction de l'Eau, de la Mer et du Littoral du Département, Directeur de projet fort Boyard

« Les conditions d'accès nautiques et de travail en mer ouverte constituent la difficulté majeure de ce projet de rénovation. Très sensibles aux hauteurs de houle, les ateliers nautiques d'intervention seront mis à rude épreuve autour de fort Boyard, d'où des fenêtres de tir particulièrement réduites pour intervenir sur le site. De ce fait, un maximum d'ouvrages seront conçus à terre, dont l'éperon et le havre d'accostage remorqués ensuite sur place par flottaison. La préfabrication et le transport de ces éléments de plusieurs milliers de tonnes s'avèrent également complexes. Aussi, il faudra répondre parfaitement à l'attente d'un rendu architectural proche des ouvrages historiques. »

## Calendrier des travaux



# En 2028, des visites pour redonner le fort aux Charentais-Maritimes



© Anne-Cécile Ribeiro et Agence 1D2

**Inaccessible de tout temps au grand public, le fort Boyard ouvrira ses portes après rénovation à tous ceux qui souhaitent découvrir de l'intérieur ce lieu mystérieux, notamment aux habitants du territoire qu'il incarne : la Charente-Maritime.**

**Fort Boyard ouvrira au grand public, à partir de 2028, du début du mois d'août à la fin de celui d'octobre.**

**A**ccoster à fort Boyard, franchir son entrée principale, découvrir sa réelle dimension, déambuler dans les couloirs et coursives de ce géant de pierre : un fantasme pour bon nombre de Charentais-Maritimes et de visiteurs de notre territoire. Avec l'objectif principal de permettre aux premiers de s'approprier davantage le monument offrant à notre département un rayonnement à l'international, le fort Boyard sera ouvert à la visite une fois le chantier de rénovation achevé.

Tous ces « découvreurs » d'un lieu où il était impossible de se rendre auparavant seront invités à le parcourir pour en percer une partie du mystère. Émotions garanties. Bien sûr, un gardien-guide du monument historique saura orienter, informer, éveiller l'intérêt pour tel ou tel secret jusque-là bien gardé au cœur de cette enceinte impressionnante. Organisées tous les jours, sous réserve de conditions océano-météorologiques favorables, les visites du site devraient susciter un réel engouement.



**Sylvie Marcilly**, Présidente du Département de la Charente-Maritime

**« Chaque année, de nombreuses demandes nous sont faites pour visiter le fort, car le mystère qui entoure ses murs depuis 34 ans d'exposition médiatique fait envie ! En 2028, cette visite sera enfin possible pour tous les amoureux de ce patrimoine unique et je suis fière de pouvoir proposer cela au public. C'est dans cette finalité, avant toute chose, que j'ai voulu engager ce chantier historique de la protection du fort Boyard. »**



Fort Boyard rénové que l'on pourra visiter.

© Groupement ETPO



ce que j'en retiens

L'HISTOIRE

1866

le fort est terminé sous Napoléon III

- 68 M de long
- 31 M de large
- 29 M de haut

4 000 M<sup>2</sup>

63 ans de construction

Un chantier de 44 M€

3 ans de travaux

De début 2025 à fin 2027

LES TRAVAUX

1 équipe pluridisciplinaire composée de 8 entreprises : architecte, ingénieur, bureau d'études, métiers du bâtiment, chaudronnerie...

L'ÉMISSION

34 ans de diffusion



• 1<sup>ère</sup> émission le 20 juillet 1990

• environ 5 milliards de téléspectateurs à travers le monde

• Des centaines de milliers de touristes en Charente-Maritime grâce à l'émission

1 M€ / an de retombées économiques générées par les équipes qui travaillent sur le fort pendant les tournages



2028

Ouverture au grand public

# Sauver le fort Boyard : comment faire un don ?



étape  
par  
étape

## Faire un don...

**C'**est vrai, le fort Boyard est l'emblème de la Charente-Maritime mais, loin de la froideur d'un symbole, il est surtout présent dans l'histoire et le cœur de chacun. Aujourd'hui, ce sont justement tous les cœurs des amoureux du fort que nous souhaitons toucher.

Le fort souffre, il est attaqué par la mer mais il peut être sauvé. Le Département de la Charente-Maritime a choisi de lancer un grand chantier de reconstruction de l'éperon et du havre d'accostage qui, il y a plus de 100 ans, protégeaient déjà notre fort des éléments et de la course du temps.

Afin de participer au financement de ce chantier, une opération de mécénat d'envergure, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, va être lancée le 18 décembre prochain auprès du grand public, c'est-à-dire nous tous, chacun d'entre nous.

Il n'y a pas de petit don et il y a plusieurs manières de donner. Vous trouverez ci-contre les modalités proposées.

1

Je me connecte sur le site de la **Fondation du patrimoine** ou je flashe ce QR Code :



2

Une fois sur la page dédiée au fort Boyard, je prends connaissance des informations et je clique sur le montant du don affiché ou bien j'écris le montant souhaité

3

J'obtiens un reçu fiscal par e-mail qu'il faudra conserver en cas de contrôle

[fondation-patrimoine.org](https://fondation-patrimoine.org)

## UNE OPÉRATION DE MÉCÉNAT POUR FINANCER QUELS TRAVAUX ?

**La reconstruction des ouvrages de protection contre la houle du fort Boyard se fait à l'identique du design historique et se déroulera en 3 phases principales :**

● **Phase 1**  
Été 2025 à été 2027 : réparation de la risberme.

● **Phase 2**  
Septembre 2025 à avril 2026 : préfabrication du havre d'accostage.  
Été 2026 : pose sur site du havre d'accostage.

● **Phase 3 :**  
Septembre 2026 à avril 2027 : préfabrication de l'éperon.  
Été 2027 : Pose sur site de l'éperon.



## quelques réponses à vos questions



### Comment faire un don ?

- Par paiement en ligne sur le site de la Fondation :

[fondation-patrimoine.org/fort-boyard](http://fondation-patrimoine.org/fort-boyard)

- Par carte bancaire (Visa, Carte Bleue, MasterCard)
- Par virement (via Fintecture)
- Par PayPal
- Par AMEX, Google Pay ou Apple Pay

- Par chèque :

Ordre : Fondation du patrimoine - Fort Boyard

Adressé à : Fondation du patrimoine BP 70289 - 75867 PDC Paris 18

- En espèces :

**Les dons en espèces ne doivent pas dépasser 1000 €.** Ils peuvent être recueillis dans des urnes lors de certains événements.

### Comment obtenir une déduction fiscale ?

Que vous soyez soumis à l'impôt sur le revenu (IR), à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) ou à l'impôt sur les sociétés (IS), les dons faits à la Fondation du patrimoine sont déductibles en partie de votre impôt.

Par exemple, pour une personne physique, un don de 100 € lui en coûtera réellement 34 € (déduction de 66 % faite). Pour en savoir plus :

[fondation-patrimoine.org](http://fondation-patrimoine.org)

### Comment France TV participe à cette opération de mécénat ?

En proposant les samedis soir d'été à plus de 2 millions de téléspectateurs une émission jeu un peu folle (mais à chaque fois au profit d'une association), France TV a donné à la Charente-Maritime une visibilité unique. Aujourd'hui, le fort Boyard lui doit sa célébrité. Aujourd'hui, la Charente-Maritime lui doit aussi sa réputation de terre de tournage et les retombées économiques sont indiscutables. En 2025, France TV prépare un documentaire sur l'histoire du fort mais relaiera également, en amont et au cœur de l'émission jeu, notre appel aux dons et cela au national comme à l'international.

## Chaque euro compte !

Il n'y a pas de petit don. Que vous donniez 10 €, 100 € ou plus, vous contribuez à sauver le fort Boyard  
**MERCI !**



### Vous aimez le fort ?

Dites-le en affichant cet autocollant ! Il est gratuit et à votre disposition dans les Maisons de la Charente-Maritime de La Rochelle (Les Minimes et Briand), de Saintes, dans les Délégations territoriales de Jonzac, St-Jean-d'Angély et de Royan, ainsi que dans tous les offices de tourisme du département. Retrouvez toutes les adresses sur [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)

### parole d'élève

Ghislaine Guillen,  
Conseillère départementale  
du canton de Saujon



“ Depuis 34 ans, le fort Boyard est l'un des symboles incontournables de la Charente-Maritime. Ce monument emblématique fait partie intégrante de notre patrimoine et de notre paysage. Aussi, soyons tous les ambassadeurs de ce géant de pierre et relayons l'appel aux dons lancé par la Fondation du patrimoine pour sa sauvegarde. Chaque jour, des touristes et des Charentais-Maritimes l'approchent pour le photographier ou arborent fièrement des objets à son effigie. Parce que les gens aiment leur fort. C'est le moment de lui montrer notre attachement, ensemble sauvons le fort Boyard ! ”

Stéphanie DARGAUD, directrice des Archives départementales de la Charente-Maritime

## “ Des passeurs du passé tournés vers le futur ”

Ouvertes gratuitement au grand public, les Archives départementales de la Charente-Maritime racontent l'Histoire de notre territoire par les documents écrits, iconographiques et numériques qui y sont collectés, classés, conservés et valorisés. Des missions que s'appliquent à mener à bien cette conservatrice du patrimoine et son équipe.

**N**ée de la volonté d'affirmer la souveraineté du peuple après la Révolution Française de 1789, la création des services publics d'archives a permis à tous d'accéder à l'ensemble des documents officiels des administrations. Le 5 brumaire an V (26 octobre 1796), au tour des Archives départementales de voir le jour. Aujourd'hui, en Charente-Maritime, le bâtiment dressé à quelques encablures du bord d'océan rochelais depuis 40 ans regroupe, avec le site de Jonzac, les archives émanant des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics, ou encore des officiers publics ou ministériels présents sur notre territoire. « Cela concerne une période allant du milieu du XII<sup>e</sup> siècle à nos jours » précise Stéphanie Dargaud avant d'ajouter que les documents d'ordre privé donnés par des particuliers, des associations ou des entreprises permettent d'avoir une vision des événements de notre passé commun. Si le développement d'activités culturelles et pédagogiques, type expositions et conférences, ont porté à la connaissance d'un plus grand nombre l'existence des archives ouvertes à chacun, la diffusion en ligne d'archives numérisées offre maintenant un accès facilité à tous les documents archivés. « En 2023, près de 41 millions d'images ont été visualisées à distance sur le site internet des Archives départementales, qui a compté plus de 3 millions de connexions et 102 251 visiteurs uniques. »

### Fort Boyard : hier, aujourd'hui et demain

Finie donc l'image « poussiéreuse » de l'archiviste. Appliqué à orienter chaque demandeur dans sa quête d'éléments du passé, quels qu'en soient le thème et la date, il privilégie la relation directe et bénéficie des nouveaux outils numériques pour apporter des réponses concrètes. « Ce sont majoritairement des recherches généalogiques sur des familles, des habitations ou des quartiers qui nous sont demandées, puis des recherches administratives par des architectes, des notaires, des particuliers ou bien des bureaux d'études, et, dans 7% des cas, de l'histoire pure par des chercheurs, des scientifiques. » L'histoire de fort Boyard fait d'ailleurs partie de l'actualité des Archives départementales. « Dans le cadre du projet de rénovation de ce monument au passé incroyable, nous avons fait un état des sources pour retrouver tous les plans, cartes postales et rapports susceptibles d'aider les acteurs de cette remise en état future à connaître parfaitement la configuration d'origine et actuelle de ce site historique. » Conserver le passé pour le transmettre et s'inscrire dans le futur : voilà toute la raison d'être des Archives départementales.



## Topo

Les Archives départementales sont un service du Département de la Charente-Maritime. Elles ont pour missions de conseiller, collecter, classer, communiquer et valoriser les archives constituées dans le département.



**14 333**

dossiers  
originaux  
consultés



**102 000**

visiteurs uniques  
en ligne



**1 089**

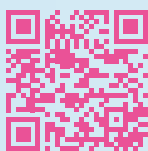
lecteurs reçus  
en salles  
de lecture



**3 310**



personnes ont découvert les  
activités culturelles produites :  
15 conférences, 5 expos et ateliers  
pour les scolaires et jeunes publics



Retrouvez toutes les  
informations sur

[archives.charente-maritime.fr](http://archives.charente-maritime.fr)



plus de **6 millions**  
d'archives  
numérisées  
en ligne

### parole d'ère

M<sup>me</sup> Desprez  
Vice-présidente  
en charge de  
la culture



“ Le service des archives est une compétence obligatoire du Département. Nous l'exerçons avec le plus grand soin au sein de notre Direction de la Culture. Au-delà des trésors historiques que nous préservons, nous assurons au quotidien la protection des droits de nos concitoyens et des institutions en permettant l'accès à des documents, aussi anciens soient-ils, qui régissent notre vie. En préservant ces archives, nous protégeons un fragment précieux de notre République !

# Rendez-vous avec vous

La Charente-Maritime est pleine de ressources et de richesses. Associations, collectivités, entreprises : voici tous les acteurs majeurs qui font notre territoire et dont il faut connaître les enjeux, les envies, pour que le Département les accompagne au mieux.

C'est pourquoi Sylvie Marcilly, Présidente du Département, va sillonner, accompagnée des élus de chaque canton, les routes de la Charente-Maritime, à la rencontre de celles et ceux qui font la singularité et la force de ce beau territoire. Et pour que, vous aussi, vous puissiez découvrir ces pépites, retrouvez l'intégralité de ces rencontres en vidéo.

flashez ce code pour voir la vidéo de la visite



“ Quand on parle de la Charente-Maritime, il faut pouvoir parler de ses habitants. ”

24 octobre

Visite dans le canton des Trois Monts



© S. Laval

**Jeanne BLANC**  
Conseillère  
départementale



© L. Decoox

**Yves POUJADE**  
Conseiller  
départemental



**42**  
communes

**24 000**  
habitants

2



## Programme

- Visite de l'Épicerie Chez Hughes à Saint-Aigulin (Photo 2)
- Visite de La Ferme Bodard à La Clotte (Photo 3)
- Visite du Ciné à Montguyon (Photo 4)
- Visite de l'entreprise Les Cabannes à Chevanceaux (Photo 7)
- Visite de la Société des Vins et Eaux de vie à Saint-Palais-de-Négrignac (Photo 5)
- Regroupement producteurs à Chamouillac (Photo 1)
- Réunion publique à Montendre (Photo 6)

Reportage photos © Mélanie Chaigneau

3









# Quand un jeu télévisé signe la renaissance du fort

**Quand en 1980, Jacques Antoine, créateur de jeux radiophoniques et télévisés tourne le pilote d'une nouvelle émission « La chasse au Trésor », il recherche un lieu original et se souvient de ce vieux fort en pleine mer qu'il avait remarqué dans le film Les Aventuriers sorti en 1967, avec Alain Delon et Lino Ventura.**

**C**omme une évidence à laquelle personne n'avait songé, fort Boyard renaît alors de ses cendres pour devenir le décor fabuleux d'un jeu télévisé intergénérationnel.

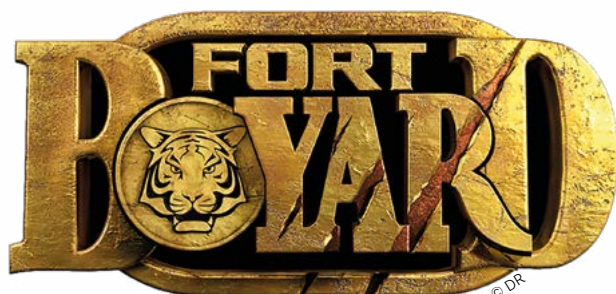
Il faut dire que cette ancienne forteresse érigée en pleine mer au large de Rochefort, située entre l'île d'Aix et l'île d'Oléron, est alors méconnue du grand public et surnommée par les locaux le « fort de l'inutile ». Ce fut sous Louis XIV que naquit l'idée de protéger l'entrée de la Charente en construisant un fort maritime. La construction ne débutera finalement qu'au XIX<sup>e</sup> siècle sous Napoléon 1<sup>er</sup>. Cependant en 1857, une fois achevé, le fort échappera, par un cruel caprice de l'Histoire, à son destin. Les progrès de l'artillerie le rendent complètement obsolète. Le bastion sera alors abandonné à son triste sort.

Qui dans ces lieux bercés par le vent et l'écume, pouvait imaginer qu'un jour cette forteresse désertée deviendrait le théâtre d'un jeu d'aventure ? Jacques Antoine.

Insatiable inventeur avec plus de 150 jeux radiophoniques et télévisés à son palmarès, une réputation établie sur les ondes comme sur les écrans, il retient fort Boyard comme cadre d'un jeu jamais vu, où les candidats affronteront leurs peurs, exerceront leur force et leur intelligence au cours d'épreuves pour accéder à un trésor.

Avec cet instinct d'homme de passion qui l'animait, Jacques Antoine ne se trompait jamais. En 1988, il racheta donc le fort à son propriétaire, se rapprocha ensuite du Conseil général et lui revendit pour un franc symbolique en échange de l'exclusivité du lieu pour y tourner son émission ; à charge également au Département de restaurer le vieux monument. Deux ans plus tard, le 20 juillet 1990 à 20h30 sur Antenne 2, la première émission intitulée « Les Clés de fort Boyard » est diffusée et la célébrité quasi-immédiate. Ainsi depuis plus de 34 ans, le succès ne s'est jamais démenti et le jeu appelé désormais « Fort Boyard » est proposé aux quatre coins du monde.

L'âme de Jacques Antoine, décédé en 2012 à l'âge de 88 ans, demeure pour l'éternité dans les pierres de fort Boyard, devenu un emblème et une attraction touristique hors pair de la Charente-Maritime.



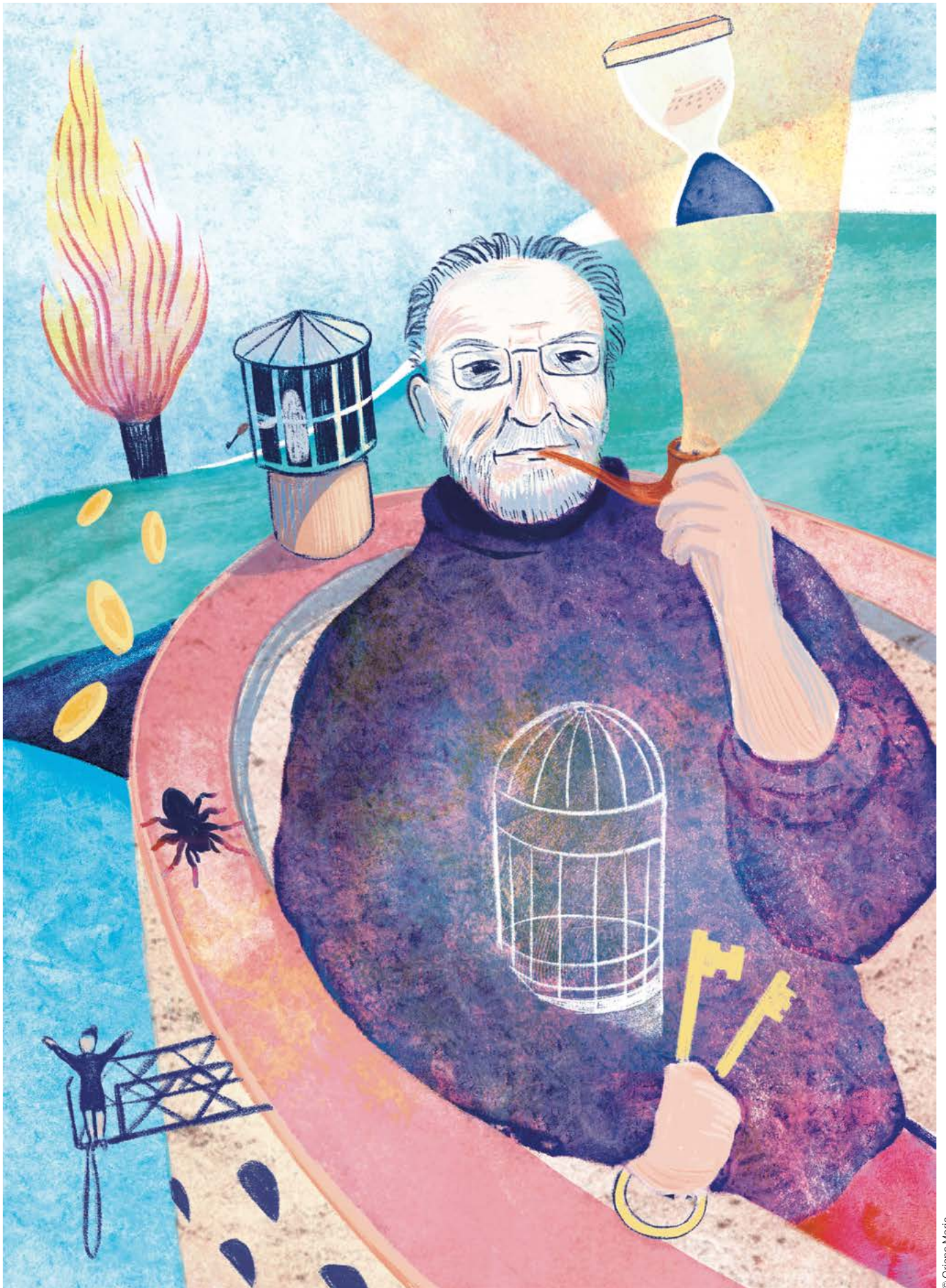
## *l'illustratrice*

**Oriane Marie est une illustratrice rochelaise, qui, à travers la peinture, l'encre et le collage, est à la recherche d'une cohérence mais aussi d'un décalage qui amène une dimension supplémentaire aux mots. Elle illustre pour la presse et réalise des affiches pour divers festivals.**

[www.orianemarie-illustration.fr](http://www.orianemarie-illustration.fr)

Ci-contre, Jacques Antoine et fort Boyard vus par Oriane Marie









Une expo à voir

— Du 27 janvier au 11 juillet

## Jeunes en 39-45, une histoire à partager : la vôtre

Entre 2022 et 2024, les Archives départementales, en partenariat avec le Fond Audiovisuel de Recherche (FAR), ont collecté d'ultimes souvenirs directs de la Seconde Guerre mondiale auprès des Charentais-Maritimes lors d'une campagne intitulée "39-45, une histoire à partager : la vôtre". Ces témoignages sont ceux d'une jeunesse qui avait entre 5 et 15 ans durant le conflit mondial. Ces récits nous offrent un nouvel éclairage sur de nombreux thèmes : vivre l'Occupation, se nourrir, se vêtir, se déplacer, travailler...

Archives départementales. La Rochelle, 35 rue François-de Vaux-de-Foletier. Entrée libre. Du lundi au vendredi. De 9h à 17h30. Plus d'infos au 05 46 45 17 77.



Retrouvez plus d'événements et d'animations sur [infiniment-charentes.com](http://infiniment-charentes.com)

# Sortir en Chaire

— Jusqu'au 3 janvier

## Archives, empreintes citoyennes

Exposition gratuite. À travers une sélection de documents originaux, venez (re)découvrir en quoi les archives sont empreintes de citoyenneté.

Archives départementales. La Rochelle, 35 rue François-de Vaux-de-Foletier. Entrée libre. Du lundi au vendredi. De 9h à 17h30. Plus d'infos au 05 46 45 17 77.

— Jusqu'au 7 janvier

## Carte Blanche

Exposition gratuite des œuvres d'Hélène Yousse (sculptrice) et de Johannes Zacherl (peintre).

Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle (Les Minimes). Entrée libre. Du lundi au vendredi.

— 12 janvier & 16 février

## Visite au cœur de la réserve naturelle

Découverte de la réserve naturelle de Moëze-Oléron, observation de la vie dans les marais littoraux, parcours d'environ 3 km.

Saint-Froult. Réserve Naturelle de Moëze-Oléron. 12 janvier, de 14h à 17h, 8€ - 5€/réduit. 16 février, de 15h à 18h, gratuit (journée mondiale des zones humides). Réservation au 07 68 24 70 23.

— Du 13 au 24 janvier

## L'école des saveurs

Présentation du travail des élèves du Certificat de Spécialisation Pâtisserie de Boutique du CFA de St-Germain-de-Lusignan.

Espace culturel Jean Glénisson, 81-83 rue Sadi Carnot à Jonzac. Gratuit. De 13h30 à 17h.

— 21 janvier

## Les archives françaises au péril des guerres

Conférence par Gilles Désiré dit Gosset, conservateur général du patrimoine.

Archives départementales. La Rochelle, 35 rue François-de Vaux-de-Foletier. Entrée libre. 18h.

Plus d'infos au 05 46 45 17 77.

— Du 27 janvier au 14 février

## La photo se met aux vers

Exposition gratuite de photos prises par le Club photo de Périgny en collaboration avec l'Atelier d'écriture de la Maison de Quartier de Port Neuf à La Rochelle, dans le but de développer un travail créatif original.

Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle (Les Minimes). Entrée libre. Du lundi au vendredi.

— À partir du 8 février

## Brouage se la raconte !

De nombreux dispositifs audios, interactifs, un parcours enfant ludique et autres surprises pour découvrir l'histoire de Brouage.

Brouage. La Halle aux Vives. À partir du 8 février. Tous les jours de 10h30 à 13h et de 14h à 18h. Payant (gratuit - de 10 ans). Plus d'infos au 05 46 85 80 60 et sur [brouage.fr](http://brouage.fr)

— 9 février et le 25 février

## Les oiseaux de la réserve naturelle, côté Oléron

La face oléronaise de la réserve naturelle de Moëze-Oléron permet d'observer les oiseaux d'eau sur leurs reposoirs.

Saint-Froult. Réserve Naturelle de Moëze-Oléron. De 14h à 15h30, le 9 février & de 13h à 14h30 le 25 février. Gratuit. Réservation au 07 68 24 70 23.

— 15 février

## Les oiseaux de la réserve naturelle, côté Oléron

La face oléronaise de la réserve naturelle de Moëze-Oléron permet d'observer les oiseaux d'eau sur leurs reposoirs.

Saint-Froult. Réserve Naturelle de Moëze-Oléron. De 16h à 17h30. Gratuit. Réservation au 07 68 24 70 23.



# Charente-Maritime

© Dept 17

— Les 19 & 26 février et le 5 mars

## Actions Plage



© Jean-Jacques Daury

En famille ou entre amis, participez à un nettoyage de plage insolite et ludique, entre Meschers-sur-Gironde et Saint-Palais-sur-Mer. Mesurez-vous à des épreuves ou des défis originaux avec cohésion, convivialité et efficacité... la nature vous dira merci !

**Saint-Georges-de-Didonne. Parc de l'Estuaire. Gratuit. À partir de 6 ans. De 14h à 16h. Sur réservation au 05 46 23 77 77 [leparcelestuaire@charente-maritime.fr](mailto:leparcelestuaire@charente-maritime.fr)**

— 26 février

## Après-midi avec les soigneurs



© Dept17 - Asinerie du Baudet du Poitou

Venez assister nos soigneurs le temps d'un après-midi, pour prodiguer des soins à notre cheptel, comme le pansage, le nourrissage et bien d'autres activités...

**Dampierre-sur-Boutonne. Asinerie du Baudet du Poitou. 6€/personne. De 14h30 à 17h. Réservation au 05 46 24 68 94 ou [asineriedubaudet@charente-maritime.fr](mailto:asineriedubaudet@charente-maritime.fr)**



Les oiseaux de la réserve naturelle, côté Oléron (La Perrotine)

— 27 février

## Forum des emplois saisonniers d'été - Fouras

Restauration, hôtellerie, commerce, loisirs... Des centaines d'offres à pourvoir pour la saison à venir sur Rochefort, Fouras-les-Bains, Châtelailon-Plage et dans l'île d'Aix... Si vous êtes intéressé, ne manquez pas ce rendez-vous en venant avec votre CV.

**Fouras, salle omnisports Roger Rondeaux (avenue du Stade). De 14h30 à 17h. Plus d'infos à venir sur [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)**

— 13 mars

## L'Acadie dans l'Histoire du Canada

Conférence par Roland Blanc, président de l'association AMACADIE, dans le cadre de l'exposition Le Poitou et la Saintonge au cœur de l'Histoire du Canada, exposition visible du 17 fév. au 21 mars, en semaine de 13h30 à 17h.

**Archives départementales, 81-83 rue Sadi Carnot à Jonzac. Entrée libre. 18h30. Renseignements au 05 46 48 91 13 [archivesjonzac@charente-maritime.fr](mailto:archivesjonzac@charente-maritime.fr)**

— Du 13 mars au 25 mars

## Regard'elles

Exposition mettant en lumière 20 femmes (portraits photos et rédactionnels) dont le parcours et le métier restent majoritairement masculins, par l'Association des « Entr'preneuses » Vals de Saintonge.

**Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle (Les Minimes). Entrée libre. Du lundi au vendredi.**

— 15 mars

## Nuit de la Chouette

Apprécier la nature au crépuscule, écouter et voir autrement la réserve naturelle.

**Saint-Froult. Réserve Naturelle de Moëze-Oléron. De 18h à 19h30. Gratuit. Réservation au 07 68 24 70 23.**

— 16 mars

## Semi-marathon de La Rochelle

44<sup>e</sup> édition, 3 courses : semi-marathon (21,100 km) / semi-marathon en relais à deux / 5 km.

**La Rochelle. Par L'Aunis Athlétisme. Plus d'infos : 05 46 00 05 40 [aunis.semilarochelle@gmail.com](mailto:aunis.semilarochelle@gmail.com)**

— 27 mars

## Forum des emplois saisonniers d'été à La Rochelle

Restauration, hôtellerie, commerce, loisirs... Des centaines d'offres à pourvoir pour la saison à venir sur La Rochelle et ses environs et dans l'Île de Ré. Si vous êtes intéressé, ne manquez pas ce rendez-vous en venant avec votre CV.

**Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle (Les Minimes). De 14h à 18h. Plus d'infos à venir sur [la.charente-maritime.fr](http://la.charente-maritime.fr)**



© Dept17



# Fort Boyard : vue à 360°

Avant de pouvoir le visiter, il y a aujourd'hui mille façons de l'apercevoir ou de voir le fort Boyard. Sur terre, en mer, dans les airs, quelle que soit l'option choisie, une chose est sûre : fort Boyard continue de fasciner et d'attirer les regards, perpétuant ainsi sa légende bien au-delà des frontières de la Charente-Maritime. Voici quelques idées pour l'approcher.

## Dans les airs

Les amateurs de sensations fortes peuvent opter pour un **survol en hélicoptère**, offrant une perspective aérienne unique sur le fort et le littoral charentais-maritime.

POINTE DE  
LA FUMÉE

FOURAS

ÎLE D'AIX

## Sur la terre

De la **pointe de la Fumée**, en passant par l'**île d'Aix** ou encore la **plage des Saumonards** dans l'**île d'Oléron**, les points de vue sont nombreux. Plus ou moins proche des côtes, vous pourrez le voir très distinctement ou bien deviner sa silhouette à travers les brumes et brouillards maritimes, qui rajoutent du mystère à ce monument.

PLAGE DES  
SAUMONARDS

ÎLE D'OLÉRON

## Sur la mer

Les **croisières et promenades en mer** proposées l'été, depuis **Fouras-les-Bains, La Rochelle ou les îles d'Aix ou d'Oléron** sont un moyen de se rapprocher un peu plus de l'édifice. Pour les aventureux, certaines **écoles de kayak et de paddle à Rochefort et Fouras-les-Bains** organisent des sorties encadrées autour du fort. Les propriétaires de **bateaux peuvent également naviguer à proximité**, en respectant toutefois une certaine distance de sécurité.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Règles de navigation autour du fort Boyard : un arrêté de la Préfecture maritime existe depuis 2007 interdisant de naviguer à moins de 200 mètres de fort Boyard, mais aussi d'y stationner, de s'y baigner ou d'y faire de la plongée sous-marine. Ces règles ne sont pas toujours respectées par les plaisanciers...

### ATTENTION, pendant les travaux les règles changent !

Durant les travaux, la zone de contraintes de navigations autour du fort Boyard évoluera en fonction des phases d'intervention et des moyens nautiques mis en œuvre. Ainsi, pour les interventions de l'été 2025, le périmètre d'interdiction de navigation sera maintenu à 200 m avec la mise en place de bouées cardinales. Pour 2026 et 2027, le périmètre d'interdiction sera étendu à 400 m avec la mise en place, en complément des cardinales, de bouées de dangers isolés.





© Sébastien Laval

# Nougat glacé

**Ingrédients**  
pour 8 personnes

**Nougatine**  
Glucose 25 g  
Sucre 80 g  
Amandes effilées 35 g

**Crème fouettée**  
Crème liquide 0,30 l

Pistaches 65 g  
Noisettes 65 g  
Miel 65 g

**Meringue**  
Blanc d'œufs 65 g  
Sucre 65 g

**Décoration**  
Coulis de framboise 0,30 l  
Feuilles de menthe  
Framboises surgelées



## La recette

Démarrer la recette au moins 12 heures avant de servir pour assurer la glace.

• Étape 1

### Faire la nougatine

Mettre le glucose dans la casserole. Faire chauffer, ajouter petit à petit le sucre semoule. Dès que le caramel devient blond, ajouter les amandes effilées. Huiler le plan de travail, verser la nougatine, la refroidir, la concasser et la réserver. (Attention, si nous n'avez pas de plan de travail en inox, utiliser une plaque à four).

• Étape 2

### Torréfier les noisettes et les pistaches.

Dans une poêle anti-adhésive, sans matière grasse, faites-les chauffer à feu moyen en les retournant régulièrement ou au four, à 150 °C, placez-les sur une plaque 10/15 min, elles doivent être dorées mais pas brunes. Concasser et réserver.

• Étape 3

### Faire la crème fouettée

Monter la crème liquide au batteur électrique, débarrasser au frais.

• Étape 4

### Faire la meringue

Monter les blancs d'œufs en neige, puis ajouter le sucre semoule, débarrasser au frais.

• Étape 5

Mélanger délicatement toutes les préparations (la nougatine concassée, la crème fouettée, les pistaches, le miel, les noisettes et la meringue)

• Étape 6

Verser le mélange dans un moule à cake puis mettre au congélateur au minimum 12 h.

• Étape 7

**Le dressage :** une belle tranche par assiette, agrémentée de coulis de framboise (du commerce ou fait maison), de feuilles de menthe et de framboises fraîches.

Régalez-vous et bonnes fêtes de fin d'année !



avec **Pascal Larchet**  
chef au collège Beauregard  
de La Rochelle



Retrouvez la  
recette filmée en  
flashant ce code  
ou sur [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)

© Sébastien Laval

© Sébastien Laval

**AU CŒUR DES SOLIDARITÉS****Brigitte DESVEAUX**Conseillère départementale  
du canton de Lagord

## Avis de tempête sur les finances départementales

Les Départements sont confrontés à une situation inédite en termes financiers : l'effondrement des droits de mutation et l'absence de compensation de l'État concernant les politiques sociales mettent en réelles difficultés les équilibres budgétaires départementaux.

Lorsque nous sommes dans la tempête, il faut faire des choix et suivre d'autres voies, même si elles sont limitées.

La majorité décide de baisser drastiquement les dépenses liées à la culture, au sport, à l'éducation populaire et à la jeunesse, sans discernement.

Ces choix annoncés aux partenaires sans qu'aucun vote n'ait été adopté par l'assemblée est non seulement

antidémocratique mais va mettre en difficulté un grand nombre de structures qui existent et font le ciment de nos territoires déjà très fragilisés par la crise économique.

Sans parler de licenciements inéluctables au sein de nombreuses associations.

Notre réponse ne doit pas être pire que le mal, elle doit être humaine et prendre en compte les particularités de nos partenaires. La solidarité est une compétence obligatoire. Elle doit s'exercer partout et pour tous.

**Co-présidence du Groupe :**Jean-Luc MARCHAIS  
et Brigitte DESVEAUXÉLUS DU GROUPE,  
PAR CANTON**Aytré**Guillaume KRABAL  
Marie LIGONNIÈRE**Chaniers**Jean-Luc MARCHAIS  
Corinne ÉTOURNEAU**Lagord**Brigitte DESVEAUX  
Marc MAIGNÉ**Marennes**Anne BRACHET  
Mickaël VALLET**La Rochelle 1**Christophe BERTAUD  
Marylise FLEURET-PAGNOUX**La Rochelle 2**Dominique GUÉGO  
Marie NÉDELLEC

© Sébastien Laval

**RASSEMBLER ET AGIR  
POUR LA CHARENTE-MARITIME****Jean-Pierre SERVANT**Conseiller départemental  
du canton de Marans

## Maintenir le soutien aux associations locales

Les associations occupent une place essentielle dans le renforcement du lien social.

Par leur dynamisme, elles incarnent une richesse humaine et une vitalité indispensable à la cohésion et à la prospérité d'un territoire.

Face aux contraintes budgétaires du Département, nous sommes dans l'obligation de réduire nos aides financières. Toutefois, nous resterons particulièrement vigilants pour éviter l'émergence de déserts culturels, sportifs ou festifs.

**Présidence du Groupe :** David BAUDON

ÉLUS DU GROUPE, PAR CANTON

**La Jarrrie :** David BAUDON, Marie-Karine DUCROCQ**Marans :** Valérie AMY-MOIE, Jean-Pierre SERVANT**Les Trois Monts :** Jeanne BLANC, Yves Georges POUJADE

© Lise Decoex

**PROXIMITÉ ET SOLIDARITÉ****Lionel PACAUD**Conseiller départemental  
du canton de Tonnay-Charente

Dans ce moment où les finances sont au plus bas, notre groupe sera là pour défendre les plus fragiles, les petites communes comme les associations. Nous serons vigilants à ce qu'il n'y ait pas d'injustice dans les choix budgétaires.

**Co-présidence du Groupe :** Lionel PACAUD et Patricia FRANÇOIS

ÉLUS DU GROUPE PAR CANTON

**Tonnay-Charente :** Patricia FRANÇOIS - Lionel PACAUD

© Sébastien Laval

**ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉS****Marion PICHOT**Conseillère départementale  
du canton de La Rochelle 3

## Fort Boyard : symbole ou symptôme ?

38 millions d'euros aujourd'hui et combien demain ? Quelle rallonge financière à budgétiser si le mécénat n'atteint pas ses objectifs ? Et pendant ce temps-là, que fait-on pour les associations et les pompiers ?

**Co-présidence du Groupe :** Jean-Marc SOUBESTE et Marion PICHOT

ÉLUS DU GROUPE PAR CANTON

**La Rochelle 3 :** Marion PICHOT - Jean-Marc SOUBESTE





MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

**Corinne IMBERT**

Conseillère départementale du canton de Matha  
Rapporteur général du budget et en charge du Plan santé

**Redonner aux Départements les moyens d'agir**

Avec les réformes gouvernementales successives, les Départements se sont vu retirer tous leurs leviers fiscaux. La conséquence est que leurs recettes dépendent pour une grande part des frais acquittés lors des transactions immobilières. Or le marché immobilier est par essence conjoncturel. Et il est en crise. Pour le Département de la Charente-Maritime, cela se traduit par une perte de recettes de 70 M€ depuis 2021. Entre-temps, notre budget consacré au social a augmenté de 50 M€ en 3 ans à la suite de décisions prises unilatéralement par l'État engendrant des dépenses non compensées financièrement, contrairement à ce que prévoit la loi.

Cet effet ciseau se fait déjà ressentir pour 1/3 des Départements qui se retrouvent au bord de la faillite et éligibles au fonds de sauvegarde abondé par l'État.

Ce n'est pas le cas pour notre Département et si nous tenons le cap en Charente-Maritime, c'est grâce à une gestion saine

de nos finances et à une anticipation budgétaire. Mais rien ne pourra être pérenne sans une réforme profonde de l'État et une refonte de la fiscalité des collectivités.

C'est tout le sens de la motion que nous avons votée à l'unanimité lors de l'Assemblée départementale et de celle que nous avons prise conjointement avec le bloc communal de Charente-Maritime, lors de la venue des Maires à la Maison du Département, le 28 novembre dernier.

Car, en mettant les Départements en difficulté, ce sont avant tout les citoyens et les communes charentaises-maritimes qui risquent de pâtir de cette situation avec des conséquences sur les services de proximité essentiels à la population.

Il est grand temps de remettre au cœur des débats les libertés et les responsabilités locales.



MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

**Ghislaine GUILLEN**

Conseillère départementale du canton de Saujon

**Tous ensemble pour sauver le fort Boyard !**

Mis à mal par les flots, les intempéries et l'usure du temps, il doit impérativement être protégé afin d'éviter une dégradation brutale.

Monument historique depuis 1950, c'est LE symbole du patrimoine charentais-maritime et de notre identité. Pour les Français, c'est tout simplement le symbole de la Charente-Maritime. Et dans le monde, c'est un des symboles les plus marquants de la France, notamment grâce à son emblématique jeu télévisé.

Nous ne pouvons donc nous résoudre à le laisser sombrer. Pour cela, nous avons décidé d'agir. Sous l'impulsion de la Présidente Sylvie Marcilly, nous avons élaboré une stratégie et un projet pour assurer sa sauvegarde, en reconstruisant à l'identique,

durant la période 2025-2028, l'avant et l'arrière du fort, afin d'assurer sa protection contre les éléments et l'ouvrir au public.

Après une phase d'information et d'élaboration du plan de financement, nous arrivons maintenant au plan d'action. Celui-ci passe par un programme de mécénat ambitieux, afin que chacun puisse contribuer à l'effort de sauvegarde du fort. Avec nos partenaires, nous allons soutenir la majorité de l'engagement financier. Mais nous avons besoin du Mécénat. Les Français aiment leur patrimoine. Ils ont donné 865 M€ pour Notre-Dame de Paris. Nous en attendons 9 M€. C'est grâce à l'engagement de chacun, et à la fondation du Patrimoine qui nous soutient dans ce projet, que nous parviendrons à sauver le fort.

**Présidence du Groupe :**

Sylvie MARCILLY

ÉLUS DU GROUPE,  
PAR CANTON

**Châtelailon-Plage**

Sylvie MARCILLY  
Stéphane VILLAIN

**Île d'Oléron**

Dominique RABELLE  
Christophe SUEUR

**Île de Ré**

Patrice RAFFARIN  
Véronique RICHEZ-LEROUGE

**Jonzac**

Christophe CABRI  
Chantal GUIMBERTEAU

**Matha**

Stéphane CHEDOUTEAUD  
Corinne IMBERT

**Pons**

Jacky BOTTON  
Marie-Christine BUREAU

**Rochefort**

Caroline CAMPODARVE  
Gérard PONS

**Royan**

Patrice LIBELLI  
Marie-Pierre QUENTIN

**Saint-Jean-d'Angély**

Caroline ALOË  
Jean-Claude GODINEAU

**Saint-Porchaire**

Alexandre SCHNEIDER  
Brigitte SEGUIN

**Saintes**

Véronique ABELIN-DRAPRON  
Philippe CALLAUD

**Saintonge Estuaire**

Françoise DE ROFFIGNAC  
Loïc GIRARD

**Saujon**

Ghislaine GUILLEN

**Surgères**

Catherine DESPREZ  
Gilles GAY

**La Tremblade**

Fabienne LABARRIÈRE  
Jean PROU

**Thénac**

Alexandre GRENOT  
Sylvie MERCIER

**Conseiller départemental indépendant :**

Pascal FERCHAUD,  
canton de Saujon

